

VILLE D'EU

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Délibération N° 2025/272/DEL/7.1

Séance du 21 OCTOBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 21 octobre à 19 h 15, se sont réunis à la salle Michel Audiard, les membres du Conseil municipal de la Commune de EU, sous la présidence de M. Michel BARBIER Maire en session, par suite de la convocation faite par Monsieur le Maire dans le délai voulu par la loi.

Présents : M. BARBIER Michel, Mme BRIFFARD Claudine, M. GODEMAN Sébastien, Mme DUJEANCOURT Anne, M. LLOPEZ Laurent, Mme INZANI Béatrice, M. MARTIN Jean-Marie Adjoints, Mme DUNEUFGERMAIN Thérèse, Mme DOUDET Catherine, M. BOSCHER Emmanuel, Mme FIRION Isabelle, M. SEIGNEUR Pascal, M. DANJEAN Laurent, Mme CHAVES Hélène, M. VASSELIN Julien, M. RUELLOUX Samuel, M. DENEUFVE Gilbert, M. ADAM Hervé, Mme VANDENBERGHE Isabelle, M. CARBONNET Yann, M. DUCHAUSSOY Joël, M. NORBERT Jean.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés : Mme ROCHE Karine par M. BARBIER Michel, Mme BOUQUET Marie Odile par M. DENEUFVE Gilbert, Mme DELVAL Isabelle par M. ADAM Hervé, Mme THERIN Aurélie par M. GODEMAN Sébastien, M. MANGEON Stéphen par Mme BRIFFARD Claudine, Mme GAOUYER Marie-Françoise par Mme DUJEANCOURT Anne.

Absent : M. ACCARD Stéphane.

Le secrétariat a été assuré par : M. RUELLOUX Samuel.

Date de convocation : 15/10/2025	Nombre de Membres en exercice : 29
Nombre de Membres présents : 22	Nombre de pouvoirs : 6 Absent : 1
Nombre de suffrages exprimés : 28	Votes pour : 28
Votes Contre : 0	Abstention : 0

Objet : DECISIONS BUDGETAIRES MODIFICATIVES – BUDGET VILLE

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée la décision budgétaire modificative sur le budget Ville, comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses	Montant	Recettes	Montant
204132 - Subvention Département passage piétons	13 800,00	1323 pr 201 - Subvention département passages piétons	16 550,00
2313 pr 202 - Travaux Bâtiments communaux	2 750,00		
TOTAL	16 550,00	TOTAL	16 550,00

.../...

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Dépenses	Montant	Recettes	Montant
7391112 - Dégrevement taxe d'habitation sur les loge	31 000,00	73156 - Versement mobilité	4 900,00
65748 - Association Amicale du personnel communal	5 841,96	73123 - Taxe communale aux droits de mutations	26 100,00
65748 - Bibliothèque pour tous	2 668,00		
65748 - Associations diverses	8 509,96		
TOTAL	31 000,00	TOTAL	31 000,00

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité donne son accord pour la décision budgétaire modificative sur le budget Ville.

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de ROUEN dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Fait et délibéré en séance

Le Maire,

Michel BARBIER



Le secrétaire de séance,

Samuel RUELOUX